

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2025-2026-2027

Avis est par la présente donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Lac-des-Écorces entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2025 et s'appliquant aux exercices financiers 2025-2026-2027, tel que préparé par la MRC d'Antoine-Labelle, a été déposé au bureau municipal le 21 octobre 2024.

Ce rôle d'évaluation est actuellement disponible au bureau municipal, au 672, boul. Saint-François à Lac-des-Écorces, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture habituelles. Celui-ci ainsi que la matrice graphique pourront être consultés sur le site de la MRC à l'adresse suivante : <https://geo.mrc-antoine-labelle.qc.ca/sigimweb> au début novembre 2024.

Toute demande de révision à l'égard de ce rôle doit obligatoirement remplir les conditions suivantes :

- Être déposée ou être envoyée par courrier recommandé, avant le 1^{er} mai 2025, au bureau de la MRC d'Antoine-Labelle, au 425, rue du Pont, Mont-Laurier (Québec) J9L 2R6.
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible sur le site de la MRC à l'adresse suivante : <https://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/revision-evaluation>.
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée et applicable à l'unité d'évaluation visée.

Donné à Lac-des-Écorces, ce 22 octobre 2024.



Nathalie Labelle
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Nathalie Labelle, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie que j'ai affiché ou fait afficher le présent avis public concernant le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Lac-des-Écorces aux endroits prévus par le Conseil municipal, le 22 octobre 2024 ainsi que dans le journal L'info de la Lièvre, Édition du 30 octobre 2024.

En foi de quoi je donne ce certificat, sous mon serment d'office, ce 22 octobre 2024.



Nathalie Labelle
Greffière-trésorière adjointe